

Formation et formation continue au sein de l'Alliance suisse des samaritains

Sommaire

4. Au niveau de l'organisation centrale

- 4.1 Niveau organisation centrale:
Architecture de formation pour formateurs OC
- 4.2 Module 100 / formateurs III ASS
- 4.3 Profils d'exigence pour formateurs OC ASS¹
 - 4.3.1 Modules 2, 3 et 4
 - 4.3.2 Modules 1, 10, 100 et 15
 - 4.3.3 Cours pour les moniteurs jeunesse ASS²
- 4.4 ...³
- 4.5 ...³

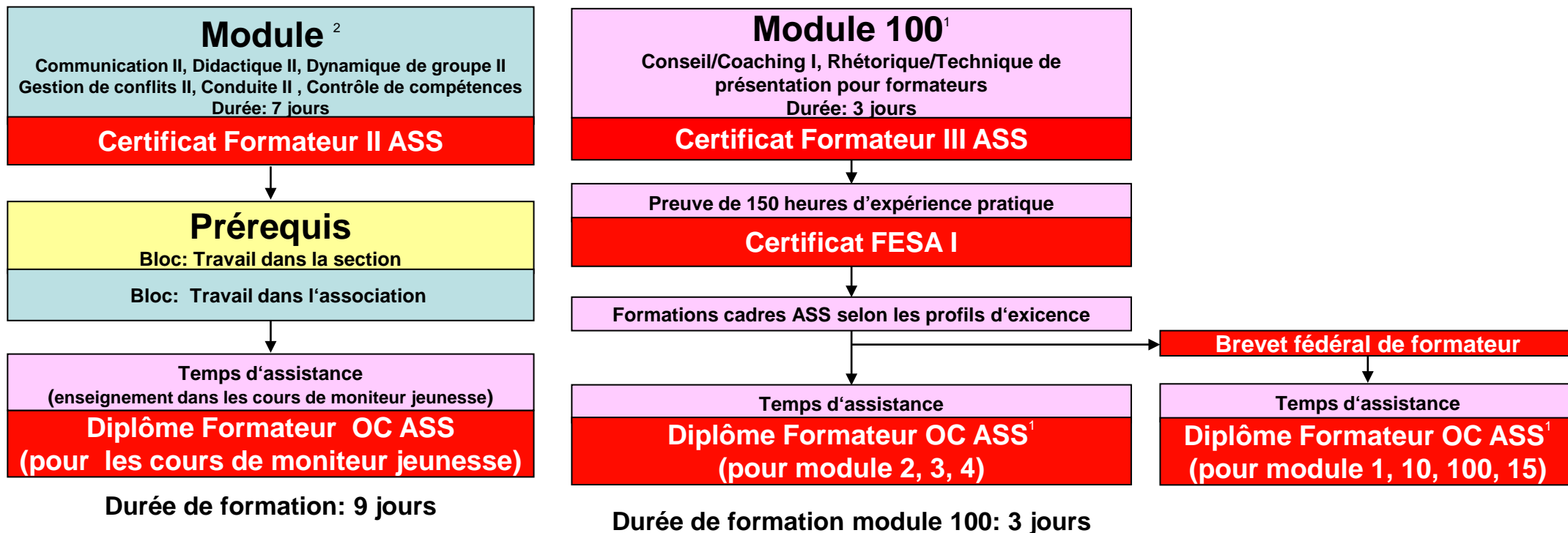
¹ Modifié par décision du Comité central du 14.11.08 (abrogation de l'annexe 4.3.1)

² Introduit par décision du Comité central du 09.10.09

³ Biffé par décision du Comité central du 09.10.09

Formation et formation continue au sein de l'Alliance suisse des samaritains

Niveau Organisation centrale: Formateur OC ASS



¹ modifié par décision du Comité central du 14.11.08

² introduit par décision du Comité central du 09.10.09

Module 100 / Formateur III ASS

Formation d'adultes
pour personnes ayant une expérience en formateur

3 jours (22 h.) d'enseignement
10 heures d'étude personnelle
Certificat Formateur III ASS

Composé des blocs:

Contenu ¹	Structure
<p>Bloc Conseil / Coaching I</p> <p>Connaissances de base nécessaires pour agir comme conseiller / coach dans son domaine d'activité selon les principes du développement de l'organisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Compétences générales du conseiller, et types de conseils • Phases d'un conseil / Processus de conseil • Le processus de coaching comme suite à donner éventuellement à un conseil • L'entretien-conseil <p>Les participants travaillent sur des exemples extraits des sections de samaritains.</p>	<p>1 jour (6 h.) d'enseignement 2 heures d'étude personnelle</p>
<p>Bloc Rhétorique / Technique de présentation pour formateurs</p> <p>Compétences pratiques de présentation et d'apparition, estimation nuancée des ses propres points forts et faibles, donner et recevoir un feedback constructif selon les critères de qualification donnés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître son propre effet sur l'interlocuteur • Savoir ce que motive les gens • L'effet de la parole • L'effet du langage de corps • Argumentation convaincante • Emploi efficace de moyens auxiliaires techniques • Planification, conduite et travail postérieur efficace des situations de discours • Techniques de présentation/ Enregistrement video • Donner et recevoir un feedback • Evaluation de la video / estimation de ses propres points forts et faibles / déduction pour son propre travail ultérieur 	<p>2 jours (16 h.) d'enseignement 8 heures d'étude personnelle</p>
<p>Certificat Formateur III ASS</p>	

¹ Modifié par décision du Comité central du 14.11.08
100/08/369/02

Formateur OC ASS

Profil d'exigence pour l'enseignement des modules 2, 3 et 4

Compétences exigées / Conditions pour la fonction de formateur dans les modules 2, 3 et 4

Généralités

- Etre samaritain avec conviction – Identification avec les objectifs et les principes de l'ASS, de l'association cantonale et de la section de samaritains
- Accomplissement des obligations de formation continue de l'ASS
- Avoir entre 20 et 50 ans d'âge (en règle générale)

Compétence sociale

- Capacité de travailler en groupes / équipes
- Savoir saisir, comprendre et diriger des processus de groupe
- Connaissances théoriques et expérience pratique dans la gestion de conflits

Compétence personnelle

- Engagement / solidarité / fiabilité / souplesse / créativité
- Tolérance à l'égard des différentes personnes et opinions / savoir écouter

Compétence professionnelle

- Maîtrise en théorie et en pratique des thèmes à enseigner
- Maîtrise des moyens auxiliaires techniques
- Détermination, pensée conceptionnelle et ramifiée

Compétence méthodique

- Planifier, organiser, exécuter et analyser une manifestation de formation
- Choisir et élaborer les formes et contenus d'enseignement en fonction des adultes
- Capacité d'expression orale et écrite

Conditions

- Certificat FSEA 1
- Diplôme: moniteur de cours ASS et/ou moniteur de section ASS
- Diplôme d'instructeur ASS

Expérience

- Assistance dans les blocs pour lesquelles le formateur veut se qualifier

Disponibilité / engagement

- S'engage pour 3 ans)

Formateur OC ASS

Profil d'exigence pour l'enseignement des modules 1, 10, 100 et 15¹

Compétences exigées / Conditions pour la fonction de formateur dans les modules 1, 10, 100 et dans le module 15

Généralités

- Etre samaritain avec conviction – Identification avec les objectifs et les principes de l'ASS, de l'association cantonale et de la section de samaritains
- Accomplissement des obligations de formation continue de l'ASS
- Avoir entre 20 et 50 ans d'âge (en règle générale)

Compétence sociale

- Capacité de travailler en groupes / équipes
- Savoir saisir, comprendre et diriger des processus de groupe
- Connaissances théoriques et expérience pratique dans la gestion de conflits
- Apparition assurée, gestion d'entretiens souple
- Savoir se mettre dans la situation des autres
- Savoir expliquer clairement et nettement son point de vue et pouvoir le défendre
- Disponibilité à diriger, talent d'organisation et capacité de motiver

Compétence personnelle

- Engagement / solidarité / fiabilité / souplesse / créativité
- Tolérance à l'égard des différentes personnes et opinions / savoir écouter

Compétence professionnelle

- Maîtrise en théorie et en pratique des thèmes à enseigner
- Maîtrise des moyens auxiliaires techniques
- Détermination, pensée conceptionnelle et ramifiée

Compétence méthodique

- Planifier, organiser, exécuter et analyser une manifestation de formation
- Choisir et élaborer les formes et contenus d'enseignement en fonction des adultes
- Capacité d'expression orale et écrite

Conditions

- Brevet Fédéral de Formateur/Formatrice ou diplôme de formateur d'adultes
- Diplôme: moniteur de cours ASS et/ou moniteur de section ASS
- Diplôme d'instructeur ASS

Expérience

- Assistance dans tous les blocs du module 10 et dans le bloc rhétorique/technique de présentation pour formateurs

Disponibilité / engagement

- S'engager à assumer deux cours de formation entiers du module 10 (4 ans)

¹ Modifié par décision du Comité central du 14.11.08

Formateur OC ASS¹

Profil d'exigence pour l'enseignement dans la formation des moniteurs jeunesse ASS

Compétences exigées / Conditions pour la fonction de formateur dans la formation des moniteurs jeunesse ASS blocs I à IV

Généralités

- Identification avec les objectifs et principes de l'ASS, considère la jeunesse samaritaine Help comme partie intégrante du mouvement samaritain
- Affiliation à un groupe de jeunesse samaritaine Help ou à une section de samaritains
- Accomplissement des obligations de formation continue de l'ASS
- Age minimum 18 ans (en règle générale)

Compétence sociale

- Capacité de travailler en groupes / équipes
- Savoir saisir, comprendre et diriger des processus de groupe
- Connaissances théoriques et expérience pratique dans la gestion de conflits

Compétence personnelle

- Engagement / solidarité / fiabilité / souplesse / créativité
- Tolérance à l'égard des différentes personnes et opinions / savoir écouter

Compétence professionnelle

- Maîtrise des thèmes à enseigner
- Maîtrise des moyens auxiliaires techniques

Compétence méthodique

- Planifier, organiser, exécuter et analyser une manifestation de formation
- Choisir et élaborer les formes et contenus d'enseignement en fonction du groupe cible
- Capacité d'expression orale et écrite

Conditions

- Certificat de Formateur II ASS
- Accomplissement des blocs Travail dans la section et Travail dans l'association

Expérience

- Plusieurs années d'expérience comme moniteur jeunesse actif au sein de la jeunesse samaritaine Help
- Assistance dans les blocs moniteur jeunesse (I à IV) pour lesquelles le formateur OC ASS veut se qualifier¹

Disponibilité / engagement

- S'engage pour 3 ans

¹ Modifié par décision du Comité central du 09.10.09